

**EXTRAIT DE PROCES-VERBAL
CONSEIL ACADEMIQUE PLENIER
du 18 octobre 2022
(visioconférence)**

Le Conseil académique de l'Université des Antilles, dans sa séance du 18 octobre 2022, sous la présidence de Monsieur le Professeur Michel GEOFFROY, Président de l'Université des Antilles,

Vu le livre VII du Code de l'Education,

Vu les statuts de l'Université des Antilles,

a délibéré :

Objet : Campagne d'emplois enseignants du second degré 2023

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'Université demande aux membres du Conseil académique de procéder au vote :

il est demandé au Conseil académique de se prononcer sur les demandes de recrutement des enseignants du second degré.

Résultat du vote	Membres en exercice	62
	Nombre de membres présents ou représentés	40
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
	Pour	40

Avis : FAVORABLE

Les demandes de recrutement des enseignants du second degré, conformément au tableau joint en annexe, sont approuvées à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil académique.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Pointe-à-Pitre, le 18 octobre 2022

Le Président de l'Université des Antilles



Pr. Michel GEOFFROY

Modalités de recours contre la présente délibération :

En application de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce, dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission à la rectrice, en cas de délibération à caractère réglementaire.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

<https://filesender.renater.fr/>

CAMPAGNE PRINCIPALE 2nd degré 2022-2023
synthèse des demandes
prise de fonction 01/09/2023

N°	Composante	Corps	N° Poste	Vacant (V) ou Susceptible Vacant (SV)	codes disciplines	intitulé disciplines	conseil plénier UFR	conseil de pôle	avis conseil académique plénier du 18/10/2022	fiches de poste
1	INSPE 972	PRCE	0714	V	H1600	Sciences de la Vie et de la Terre	favorable			ok
2	INSPE 972	PRAG	0713	V	H0426	Espagnol	favorable			ok
3	INSPE 972	PRAG	0720	V	H1500	Physique-chimie	favorable			ok
4	INSPE 972	PRCE	0725	V	H0000	Psychologue de l'éducation nationale	favorable			ok

N°	Composante	Corps	N° Poste	Vacant (V) ou Suceptible Vacant (SV)	codes disciplines	intitulé disciplines	conseil plénier UFR	conseil de pôle	avis conseil académique plénier du 18/10/2022	fiches de poste
5	IUT 971	PRAG	0345	V	H0422	Anglais	favorable			ok
6	IUT 972	PRAG	0693	V	H2080	Gestion et informatique	favorable			ok
7	SJE	PRCE/PRAG	0272	V	H0422	Anglais	favorable			ok
8	STAPS	PRAG	0159	V	H1900	EPS	favorable			ok
9	STAPS	PRAG	0445	V	H1900	EPS	favorable			ok
10	INSPE971	PRAG	0746	V	H1900	EPS	favorable			ok